



37 Rue René Cassin
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS CEDEX

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIREN N°401 206 107

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'association CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Bezannes, date de signature électronique

Vincent Schrepel
Associé

ACTIF	2023			2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	877 154,70	468 474,93	408 679,77	417 824,54
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	849 720,00		849 720,00	849 720,00
Constructions	12 928 697,39	3 452 797,70	9 475 899,69	10 090 599,69
Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 903 353,21	20 275 372,88	3 627 980,33	4 577 275,24
Immobilisations corporelles en cours	709 830,74		709 830,74	16 587,72
Avances et acomptes	27 999,60		27 999,60	27 999,60
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	4 995 675,00	258 000,00	4 737 675,00	4 995 675,00
Autres titres immobilisés				
Prêts	65 888,00		65 888,00	51 637,00
Autres	9 545,62		9 545,62	9 545,62
Total I	44 367 864,26	24 454 645,51	19 913 218,75	21 036 864,41
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés/com	-		-	-
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 418 042,64	603 320,00	2 814 722,64	3 466 801,95
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			-	-
Autres	1 462 813,26		1 462 813,26	2 616 352,05
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 812 008,29		1 812 008,29	1 453 826,85
Charges constatées d'avance	104 937,26		104 937,26	153 044,79
Total II	6 797 801,45	603 320,00	6 194 481,45	7 690 025,64
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	51 165 665,71	25 057 965,51	26 107 700,20	28 726 890,05

BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	2023	2022
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation	3 466 467,42	3 466 467,42
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	3 348 646,00	4 846 236,64
Report à nouveau	0,00	0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	-504 861,35	-1 497 590,64
Situation nette (sous total)	6 310 252,07	6 815 113,42
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	12 061 994,32	13 177 268,52
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	18 372 246,39	19 992 381,94
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	466 577,79	872 302,54
Provisions pour charges		
Total III	466 577,79	872 302,54
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	732 950,18	881 994,65
Emprunts et dettes financières diverses	0,00	1 032 742,25
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 879 200,51	2 657 031,19
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	979 843,31	957 067,63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	1 509 831,02	1 100 233,57
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 167 050,45	1 233 136,28
Total IV	7 268 875,47	7 862 205,57
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	26 107 699,65	28 726 890,05

COMPTE DE RESULTAT	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	9 568 367,98	9 605 035,59
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	307 858,36	155 551,82
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 406 766,93	1 494 512,03
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	1 391,02	183,27
Total I	11 284 384,29	11 255 282,71
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	6 092 285,76	6 072 511,63
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	218 916,84	282 841,59
Salaires et traitements	3 479 088,37	3 735 032,08
Charges sociales	1 389 233,71	1 460 338,02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 919 325,63	1 593 779,11
Dotations aux provisions	950 457,00	781 531,75
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	497 056,24	465 877,48
Total II	14 546 363,55	14 391 911,66
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 3 261 979,26	- 3 136 628,95
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 162,31	2 163,37
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	4 162,31	2 163,37
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	258 000,00	
Intérêts et charges assimilés	8 045,73	9 211,16
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	266 045,73	9 211,16
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 261 883,42	- 7 047,79
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	- 3 523 862,68	- 3 143 676,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 236 626,60	1 998 892,46
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	3 236 626,60	1 998 892,46
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	183 935,27	337 892,36
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	183 935,27	337 892,36
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 052 691,33	1 661 000,10
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33 690,00	14 914,00
Total des produits (I + III + V)	14 525 173,20	13 256 338,54
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	15 030 034,55	14 753 929,18
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	-504 861,35	-1 497 590,64
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

COMPTES 2023

OBJET SOCIAL

L'association CFAI DE CHAMPAGNE-ARDENNE a pour objet principal de développer et de promouvoir toutes activités en lien avec la formation et l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes, principalement dans le secteur de l'industrie.

A cet effet elle développe auprès de personnes physiques, d'organismes et d'entreprises industrielles ou commerciales un ensemble de prestations de formation, particulièrement l'organisation d'actions d'apprentissage ou de première formation, et toutes activités annexes en lien avec les formations.

NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Le Centre de Formation des Apprentis de Champagne-Ardenne œuvre au sein de son territoire. Il réunit 4 sites principaux à Charleville-Mézières, Reims, Rosières-Près Troyes et Saint-Dizier.

Le CFAI CA compte 84.25 (ETP) salariés au 31-12-23. Le CFAI Champagne-Ardenne accueille en permanence 950 apprentis et propose la préparation de près de 70 diplômes et formations répartis sur les 4 principaux sites de formation.

Le CFAI Champagne-Ardenne propose :

- Des diplômes : CAP, BAC PRO, BTS, Bachelor, Licence Pro, Master et Ingénieur
- Dans de multiples domaines : Chaudronnerie et Soudage, Commercial, Conception et Matériaux, Électricité, Fluide, Éolien, Nucléaire, Fonderie et Plasturgie, Informatique et Réseaux, Maintenance industrielle et Automatismes, Pilotage de Système Automatisés, Robotique, Usinage, Outillage et Fabrication additive 3D, management, comptabilité...

Le dimensionnement « régional » a permis des mutualisations avec une politique commune et volontariste d'investissements permettant de doter le territoire de Centres de Formation à niveau pour répondre aux besoins en compétence des entreprises.

L'exercice comptable dégage un résultat de - **504 861,35€**

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de **26 107 699,65 €**, a été établi selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

I- REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- Le règlement ANC 2018-06 s'applique désormais aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 et entraîne la suppression du règlement CRC 99-01. Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les principales durées de vie retenues sont :

- Immobilisations incorporelles	1 à 4 ans en linéaire
- Constructions :	
- Gros œuvre	30 à 40 ans
- Autres composants	10 à 30 ans
- Installations générales et agencements	5 à 20 ans en linéaire
- Matériel et Outillage	3 à 10 ans en linéaire
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans en linéaire
- Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. A ce titre, une provision d'un montant de 574 650 euros a été constituée. Elle concerne les créances antérieures au 30 juin 2023 impayées à la clôture de l'exercice.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux à devoir au personnel sont évalués à **255 807 euros**. Ils font l'objet d'une provision pour risques au 31/12/2023.

Cette évaluation tient compte des hypothèses retenues suivantes :

Age de départ retraite : 65 ans

Taux d'actualisation : 3.17 %

Taux de Turn Over : 10 % par an en dessous de 50 ans

II- COMPARABILITE DES COMPTES D'UN EXERCICE A L'AUTRE

RAS

III- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Abandon créances c/c par la SCIA PREMICA :

L'affectation annuelle du résultat de la SCIA PREMICA des exercices antérieurs s'est traduite par la constatation d'un compte courant d'associé créditeur avec le CFAI de Champagne-Ardenne d'un montant au 31 décembre 2023 de 1 256 178.18 €. La direction a décidé d'abandonner intégralement la créance en compte courant au 31 décembre 2023.

Un produit exceptionnel a ainsi été constaté au 31/12/2023 d'un montant de 1 256 178.18 €.

Titres GIE CDS PREMICA

Les titres ont été dépréciés compte tenu des capitaux propres du GIE.

Une dépréciation a été comptabilisée à la clôture de l'exercice à hauteur de 258 000 € soit 100 % de la valeur nominale des titres.

Provision clients

Les créances qui présentaient de l'antériorité ont été dépréciées pour un montant de 575 K€.

Engagements :

Un Emprunt de 800 000,00 € sur 10 années a été souscrit en 2021 pour financer 51 % des titres de la SCI Moulin Leblanc avec la prise des garanties suivantes par la Banque Kolb :

- Gage espèce pour garantie de remboursement de 250 000 €.
- Nantissement de 51 % des parts de la SCI POLE FORMATION DU MOULIN LEBLANC

II- COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF**1- Variation de l'actif immobilisé****Tableau de variation des immobilisations**

ACTIF IMMOBILISE	31/12/2022	Virement de poste à poste	Acquisitions	Sorties	31/12/2023
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	468 154,70				468 154,70
Droit au bail	9 000,00				9 000,00
Autres immos incorporelles	400 000,00				400 000,00
	877 154,70	0,00	0,00	0,00	877 154,70
Immobilisations corporelles					
Terrains nus	840 000,00				840 000,00
Terrains bâtis	9 720,00				9 720,00
Bâtiments	6 808 748,66				6 808 748,66
Installations agencements constructions	825 439,87				825 439,87
agencements et installations	1 743 598,55		31 848,00		1 775 446,55
Aménagement bâtiment Rue Rolland GARROS	666 253,11		4 676,78		670 929,89
Aménagement bâtiment DONCHERY	648 266,00				648 266,00
Aménagement bâtiment au sein de PREMICA	233 012,47				233 012,47
Aménagement bâtiment Charleville	4 413 230,39				4 413 230,39
Matériel industriel	10 118 618,61				10 118 618,61
Matériel pédagogique	6 063 589,38		6 928,01		6 070 517,39
Matériel et mobilier de bureau	3 388 569,44		299 830,96		3 688 400,40
Mobilier	88 280,76		2 902,20		91 182,96
Matériel de communication	9 370,80				9 370,80
Matériels et outillages	1 299 204,28				1 299 204,28
Matériel des communs	81 888,33				81 888,33
Travaux CFAI 10 en cours	15 075,72		642 423,02		657 498,74
Travaux CFAI 08 en cours 2	1 512,00				1 512,00
Travaux CFAI 52 en cours	0,00		3 420,00		3 420,00
Autres immo corp en cours	0,00		47 400,00		47 400,00
Equipement materiel bus	97 794,00				97 794,00
Matériel de transport	0,00				0,00
Avances, acomptes sur commandes immo	27 999,60				27 999,60
	37 380 171,97	0,00	1 039 428,97	0,00	38 419 600,94
Immobilisations financières					
Prêt au personnel Effort construction	50 887,00		15 001,00		65 888,00
Prêt au personnel	750,00			750,00	0,00
Titres SCIA PREMICA	3 550 000,00				3 550 000,00
Titres CDS GIE PREMICA	258 000,00				258 000,00
Titres SCI LE MOULIN LE BLANC	1 186 800,00				1 186 800,00
Actions	875,00				875,00
depots et cautionnements	9 545,62				9 545,62
	5 056 857,62	0,00	15 001,00	750,00	5 071 108,62
TOTAL GENERAL	43 314 184,29	0,00	1 054 429,97	750,00	44 367 864,26

Tableau de variation des amortissements

AMORTISSEMENTS	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
logiciels	455 505,24	13 193,84	4 949,05	463 750,03
Droit au bail	3 824,92	899,98		4 724,90
Autres immobilisations				
Constructions	2 479 882,15	291 213,94		2 771 096,09
Aménagements intérieurs extérieurs	213 674,25	93 395,50		307 069,75
Aménagements constructions Charleville	103 236,29	205 307,53		308 543,82
Aménagements intérieurs Donchery	41 305,01	24 783,03		66 088,04
Matériels pédagogiques	2 954 297,60	910 370,33		3 864 667,93
agencements et installations	1 368 122,75	109 749,32	77 093,16	1 400 778,91
Agencements site Numéricable	218 309,03	132 257,04		350 566,07
matériel de bureau et informatique	2 829 661,43	260 642,48	23 874,24	3 066 429,67
Mobilier	1 550,77	23 874,24		25 425,01
Matériels industriels	10 176 448,70	39 461,90	115 688,85	10 100 221,75
Matériels pour MIT	43 465,72	34 845,72		78 311,44
Matériels des communs	81 888,33			81 888,33
Matériels et outillages	1 298 569,90	217,28		1 298 787,18
Matériels de communications	7 577,79	718,80		8 296,59
Total	22 277 319,88	2 140 930,93	221 605,30	24 196 645,51

2 - Tableau des provisions**TABLEAU DES PROVISIONS EXERCICE 2023**

Détail des provisions	Prov. début	Reprise/ prov	Dotation	Solde
Provision litiges	90 770,79		120 000,00	210 770,79
Risques et charges de Personnels	286 150,00	286 150,00	255 807,00	255 807,00
Provision Risques clients	250 000,00	250 000,00		0,00
Risques et charges PREMICA	245 381,75	245 381,75		0,00
TOTAUX	872 302,54	781 531,75	375 807,00	466 577,79

3- Frais d'établissement

Pas de frais d'établissement

4- Frais de recherche et de développement

Il n'y a pas de frais de recherche et de développement

5- Différence sur les éléments fongibles de l'actif circulant

Non significatif

6- Charges constatées d'avance

104 937,26

Détail des charges constatées d'avance :

- locations diverses	3 665,63
- Maintenance	26 123,64
- redevances licences	16 913,59
- Stock	50 625,50
- Divers (assurances, honoraires...)	7 608,90

7- Charges à répartir sur plusieurs exercices

Aucune charges à répartir sur plusieurs exercices n'a été comptabilisée sur l'exercice.

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF**1- Charges à payer**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

_ emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	732 950,18
_ dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 879 200,51
_ dettes personnel, fiscales et sociales	979 843,31
_ autres dettes	1 509 831,02

TOTAL 6 101 825,02

IV - COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF**1- Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice**

ETAT DES CREANCES	brut	à 1 an au plus	à plus 1 an
Clients	2 814 722,09	2 814 722,09	
Autres créances	1 462 813,26	1 462 813,26	
TOTAL	4 277 535,35	4 277 535,35	0,00

ETAT DES DETTES	brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	732 950,18	150 620,94	333 028,11	249 301,13
Fournisseurs et rattachés	2 879 200,51	2 879 200,51		
Dettes sociales et fiscales	979 843,31	979 843,31		
Dettes financières diverses	0,00	0,00		
Autres dettes	1 509 831,02	401 643,82	1 108 187,20	
Produits constatés d'avances	1 167 050,45	1 167 050,45		
TOTAL	7 268 875,47	5 578 359,03	1 441 215,31	249 301,13

V - COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1- Ventilation des produits d'exploitation**

Produits d'exploitations hors cptes 78 et 79	2023	2022
Ventes Prestations	9 429 823,98	9 540 305,29
Location et divers	138 544,00	64 730,30
Subventions d'exploitation	307 858,36	155 551,82
Produits divers de gestion courante	1 391,02	183,27
Total général	9 877 617,36	9 760 770,68

2- Transfert de charges : 625 235,18 €

Les transferts de charges de l'exercice viennent en diminution des charges d'exploitation. Ils sont composés principalement de transferts de charge de personnel.

3- Produits et charges exceptionnels

Quote part subvention inscrite au résultat : Amortissements des subventions d'équipements
les charges et produits sur exercices antérieurs : ajustements de provisions et de comptes

PRODUITS	2023
Sur opérations de gestion	1 256 178,18
QP subv invest inscrite au résultat	1 851 105,47
Sur exercices antérieurs	129 342,95
total général	3 236 626,60
CHARGES	2023
Sur opérations de gestion	105 453,13
Sur opérations en capital	22,00
Sur exercices antérieurs	78 460,14
total général	183 935,27

4- Produits constatés d'avance

Facturation	Montant
Apprentissage	1 166 482,02
Transfert de charges	568,43
TOTAL	1 167 050,45

5 - Participations :

Societe	Détention du capital	Valeur brute des titres	Capitaux Propres	Résultat	Réserves/report à nouveau
SCIA PREMICA	62,86%	3 550 000,00	5 957 936	-1 443 866	3 603
SCI POLE FORMATION MOULIN LE BLANC	51,00%	1 186 800,00	2 090 843	-48 568	-187 589
GIE CDS PREMICA	49,90%	258 000,00	8 207	-508 793	0

6 - Effectifs (ETP) :

2023	CADRES	NON CADRES	TOTAL
H	45,71	4,00	49,71
F	19,04	15,50	34,54
Total	64,75	19,5	84,25

7 - Variation des fonds propres :

Fonds propres au 31/12/2022	19 992 382,00
Fonds propres au 31/12/2023	18 372 246,00
Variation	- 1 620 135,55

INTITULE	A NOUVEAU	VARIATION 2023	31/12/2023
Ecart de réévaluation	3 466 467,42	-	3 466 467,42
Autres réserves	4 846 236,64	- 1 497 590,64	3 348 646,00
Dépréciation de l'actif	-238 857,66	-	-238 857,66
A nouveau	0,00	-	0,00
Subv d'investissement (2)	27 993 573,48	138 528,54	28 132 102,02
Subv Equipement (2)	2 635 395,27	597 302,73	3 232 698,00
Subv région PREMICA (1)	2 000 000,00	-	2 000 000,00
Subv CCI PREMICA (1)	77 000,00	-	77 000,00
Taxe Apprentissage PREMICA (1)	1 473 000,00	-	1 473 000,00
Subv equip insc résultat	-20 762 842,57	- 1 851 105,47	-22 613 948,04
Organisme gestionnaire	0,00	-	0,00
RESULTAT	-1 497 590,64	992 729,29	-504 861,35
	19 992 381,94	- 1 620 135,55	18 372 246,39

(1) Les subventions d'investissements sont rapportées en résultat sur une durée moyenne de 30 ans. Ces subventions ont en effet permis l'investissement du CFAI dans une SCIA détenue à hauteur de 62,87 % qui porte l'immobilier de l'un des centres de formation.

(2) Ces subventions d'investissements (hors financement SCIA PREMICA) et d'équipements sont reprises en fonction de la durée d'amortissement des immobilisations concernées par ces financements.